



O F F R E D ' E M P L O I

RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Située dans le département de la Haute-Loire en Auvergne-Rhône-Alpes, Craponne-sur-Arzon est une ville dynamique qui emploie quelque 40 agent-e-s (CCAS inclus) au service de ses 2 000 habitant-e-s. Centrée autour de projets de territoire innovants, elle a été retenue dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain ».

Lieu de travail :

Ville de Craponne-sur-Arzon

Poste à pourvoir :

Dès que possible

Date limite de candidature :

18 novembre 2024

Type d'emploi :

Emploi permanent (vacance d'emploi)

Ouvert aux contractuels :

Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires

Grades recherchés :

Adjoint Technique Territorial,
Agent de Maîtrise Territorial

Expérience souhaitée :

Confirmé

Temps de travail :

Temps complet (35h)

Management :

Oui

Rémunération indicative :

Selon le grade et/ou l'expérience

Avantages :

Aménagement possible du temps de travail + CNAS

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Sous l'autorité directe du Directeur Général des Services, vous serez garant-e de la définition et de la déclinaison des orientations des stratégies d'aménagement et de gestion du patrimoine de la collectivité.

Vous aurez la charge de 6 agents afin de mener à bien les différentes opérations de la collectivité en matière de voirie, d'espaces verts et de bâtiments. Vous devrez ainsi faire preuve d'une réelle capacité à anticiper les besoins et de proposer des solutions innovantes, notamment au regard des enjeux actuels (économie d'énergie, d'eau, changement climatique et environnemental).

DÉTAIL DES MISSIONS

En qualité de responsable des services techniques, vous devrez :

- Diriger et coordonner les actions des services techniques :
 - Assurer et tenir compte de la conformité des installations et des bâtiments.
 - Gérer de manière responsable les différentes ressources (électricité, eau, etc.).
 - Planifier et participer aux travaux d'entretien, de réfection, de maintenance, d'exploitation et de projets de développement en matière de voirie, d'espaces verts et de bâtiments.
- Piloter, conseiller et anticiper les projets techniques de la collectivité :
 - Conseiller et assister les élus dans la mise en œuvre des orientations stratégiques et opérationnelles de la commune en matière de construction et d'entretien du patrimoine.
 - Proposer aux élus et à la direction des actions innovantes en adéquation avec le projet politique de la collectivité.
- Gérer et encadrer le personnel des services techniques :
 - Encadrer et accompagner le personnel dans leur travail en le sensibilisant notamment aux règles d'hygiène et de sécurité.
 - Structurer le service de manière à valoriser les compétences des agents en garantissant la continuité de services et identifier les éventuels besoins de formation ou de recrutement.

PROFILS RECHERCHÉS

Pour mener à bien son service, la Ville de Craponne-sur-Arzon recherche une personne :

- Autonome, polyvalente, réactive, rigoureuse, proactive et disponible ;
- Disposant d'habilitations techniques (électriques, CACES...) ainsi que du permis B et C ;
- Capable de conduire et piloter des projets, des opérations ou des chantiers ;
- Connaissant les règles en matière de sécurité et les normes techniques des différents domaines de technicité du service ;
- Comprenant le fonctionnement général d'une collectivité territoriale ;
- Sachant organiser, conduire et animer une équipe ;
- Maîtrisant les outils informatiques et bureautiques ainsi que les règles de rédaction ;
- Connaissant, idéalement, le territoire craponnais.

POUR CANDIDATER



Votre candidature avec votre CV et votre lettre de motivation sont à adresser à :
Monsieur Le Maire, Hôtel de Ville, 10 Boulevard Félix Allard, 43500 CRAPONNE-SUR-ARZON

Il est également possible de la déposer sur la page de l'offre sur le [site emploi-territorial](#).